

Note vendanges Monbazillac 2024

Conscients des inquiétudes que vous pourriez avoir pour aborder ces vendanges en Monbazillac 2024, notamment en lien avec les difficultés de maturation liées aux accidents climatiques de l'année, mais aussi aux difficultés de recrutement des vendangeurs, les membres du comité de section Monbazillac ont décidé de vous faire part d'une communication particulière.

- ✚ Dans le cas où vous souhaiteriez produire une autre AOC que le Monbazillac sur des parcelles affectées au 31 mars dernier en Monbazillac, et réaliser la récolte à la machine pour cette production, il est nécessaire d'envoyer à la FVBD **une déclaration de renonciation à produire l'AOC Monbazillac, avant de les vendanger**. Ainsi, vous n'aurez plus à respecter les règles du cahier des charges de l'AOC Monbazillac sur ces parcelles, et serez en règle en cas de contrôles, qui pourront intervenir à tout moment de la récolte.
L'imprimé de la déclaration de renonciation à produire est disponible sur demande à la FVBD, ou bien sur le site de la FVBD : <https://www.fv-bergerac.fr/renonciation-a-produire/>
- ✚ En ce qui concerne la récolte en Monbazillac, il reste important de mettre en œuvre des solutions pour optimiser la récolte, c'est-à-dire réussir à produire une quantité de vin pouvant satisfaire un marché dynamique, tout en préservant la qualité organoleptique du produit, indispensable à la conservation des débouchés commerciaux, **en maintenant l'image forte et qualitative des vins de l'AOC Monbazillac. C'est pourquoi la pratique d'un travail de tri rigoureux doit rester la règle.**
- ✚ A propos du mode de récolte et des richesses en sucre des raisins à la récolte, nous vous rappelons que, comme les années précédentes, des **contrôles systématiques** au vignoble seront réalisés par la FVBD, ainsi que de manière ponctuelle par Quali-Bordeaux. Ces visites de terrain sont indispensables pour assurer la bonne équité entre les opérateurs et maintenir l'objectif qualitatif de l'AOC. N'oubliez pas de déclarer 48 heures avant le premier jour des vendanges en Monbazillac votre intention de récolte à la FVBD. L'imprimé est disponible sur demande à la FVBD ou bien sur le site de la FVBD : <https://www.fv-bergerac.fr/intention-de-recolte-en-monbazillac/>

Rappel des conditions de production Monbazillac 2024

Appellations	Récolte 2024					
	Rdts annuels hl/ha	VCI hl/ha (éventuels)	coef K	Richesse en sucre des lots (gr/l)	TAV naturel minimum moyen %vol	Enrichissement autorisé(% Vol)
Monbazillac	30	5	1,8	246 ⁽¹⁾	16	
Monbazillac sélection de grains nobles	30	5	1,8	255	17	
				(1) soit un degré minimum à la parcelle de 14,5%vol		
Appellations	valeurs analytiques applicables aux vins finis					
	acidité volatile		SO2 TOTAL	G+F	TAV acquis	degrés maxi si vins enrichis
	H2SO4	meq				
Monbazillac	1.47 g/l (5)	30	400 mg/l	≥ 45 g/l	12% vol	15/20 (2)
Monbazillac sélection de grains nobles	1.47 g/l (4)	30	400 mg/l	≥ 85 g/l	12% vol	

(2) la limite est fonction de la technique d'enrichissement autorisé 15% vol pour chaptalisation et 20% vol pour TSE

Les membres du comité de section sont sur le terrain, proches de vous, n'hésitez pas à leur faire remonter vos préoccupations et vos propositions.

Bonnes vendanges à toutes et tous.

Le Comité de section de l'AOC Monbazillac.